

**DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER  
EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE D.E.C.E.S.F.  
Diplôme national attestant d'une qualification  
professionnelle de niveau VI et grade Licence**

La formation et la certification s'appuient sur :

- L'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.
- L'arrêté du 31 juillet 2020 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale et définissant les blocs de compétences du DE CESF.

TITRE IV : ESPACE EUROPEEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR et ses annexes permettant la mise en crédits européens – ECTS – du diplôme.

### **LE CONSEILLER en Economie Sociale Familiale (CESF)**

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont **le coeur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.**

- Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne.
- Le CESF intervient auprès des personnes :
  - en situation de précarité,
  - ou ayant des difficultés financières,
  - ou connaissant des problèmes d'accès au logement,
  - ou connaissant des problèmes de surendettement,
  - ou connaissant des problèmes de chômage.
- Son action s'inscrit aussi dans les problématiques :
  - de vieillissement de la population,
  - de dépendance,
  - du handicap,
  - de protection de l'enfance...
- Son intervention privilégiée :
  - une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes : accéder à leurs droits, prévenir et/ou gérer les difficultés de leur vie quotidienne,
  - la participation active et permanente des usagers / habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, pour accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique,
  - Une intervention de façon individuelle ou collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluri institutionnelles.
- Dans le cadre d'un double registre d'intervention, préventif et curatif, le CESF assure :
  - des actions de conseils, d'informations, d'animation, de formation,
  - ainsi que des actions d'accompagnement budgétaire.
- Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires.
- Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention.

### **LA FORMATION**

Elle permet d'attester des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités telles que définies dans le référentiel professionnel.

- **Fonctions :**
  - Expertise et conseil scientifique et technique,
  - Accompagnement social individuel et/ou collectif dans une dimension socio économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne,
  - Développement social territorial,
  - Communication professionnelle, animation et formation.
- **Compétences à acquérir :**

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne,
- Intervention sociale d'intérêt collectif dans les domaines de la vie quotidienne,
- Intervention sociale d'aide à la personne dans les domaines de la vie quotidienne,
- Communication professionnelle,
- Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales, et interinstitutionnelles.

• **Déroulement :**

Elle se déroule sur une année et comporte :

- ✓ Une formation théorique, dispensée au sein de l'établissement.
- ✓ Une formation pratique, délivrée au sein de **sites qualifiants** : le stage professionnel d'une durée de 16 semaines, auprès d'un conseiller en économie sociale familiale.

Formation théorique et formation pratique sur site qualifiant sont proposées en **alternance**, de manière à appréhender, au plus proche des réalités du terrain, l'ensemble des domaines de formation et à favoriser la compréhension et l'appropriation du double registre d'intervention : théorie-pratique.

**L'ADMISSION**

Peuvent accéder à la formation préparant au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale les candidats possédant l'un des diplômes suivants :

- Brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale » (BTS ESF)
- Diplôme d'Etat d'assistant de service social (DE ASS)
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DE ES)
- Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DE ETS)
- Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DE EJE)
- Candidats ayant obtenu une validation partielle du diplôme de CESF par un jury de validation des acquis de l'expérience.
- Les titulaires d'un diplôme ouvrant droit à la formation au diplôme d'Etat de CESF bénéficient des dispenses de validation des domaines de compétence indiquées dans l'arrêté du 22-08-2018.
  - ✓ L'admission est subordonnée à l'étude du dossier scolaire et du parcours professionnel du candidat, puis à un entretien si sa candidature est retenue.
  - ✓ Le candidat doit effectuer la recherche du site de stage qui l'accueillera.
  - ✓ Le candidat doit posséder le permis de conduire lors de son entrée en formation et si possible disposer d'un véhicule.

**LES SAVOIRS**

DOMAINES DE FORMATION	
Conseil et expertise à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les métiers du TS et l'intervention sociale</li> <li>– Le développement de la personne</li> <li>– La société</li> <li>– L'expertise sociale dans la vie quotidienne</li> </ul>
Intervention sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La personne dans le projet social</li> <li>– Le collectif</li> <li>– Accueil et accompagnement</li> <li>– Observation, écoute et entretien dans l'intervention sociale</li> </ul>
Communication professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La communication institutionnelle et interinstitutionnelle</li> <li>– La stratégie de communication en TS</li> <li>– Le numérique</li> <li>– LVE</li> </ul>
Dynamiques interinstitutionnelles, partenariat, réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les politiques sociales, organisation et mise en œuvre</li> <li>– Territoire et engagement social, environnemental et solidaire</li> <li>– Partenariat et réseaux</li> <li>– Travail d'équipe</li> </ul>

## **LES HORAIRES**

- ✓ Formation théorique : 27 heures / semaine ou 540 heures / année
- ✓ Formation pratique : 35 heures / semaine ou 560 heures / année

## **LA CERTIFICATION**

- Elle est liée à la semestrialisation de la formation et à l'acquisition de 60 ECTS durant l'année de préparation au DE CESF
- L'obtention préalable du BTS en ESF donne lieu à l'attribution de 120 ETCS.
- L'obtention du diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ETCS).

## **LES EMPLOIS**

Ils se situent dans des organismes et institutions à vocation sociale :

- différentes structures publiques ou privées,
- collectivités territoriales,
- organismes sociaux,
- associations,
- bailleurs sociaux privés ou publics,
- structures d'hébergement,
- mutuelles,
- hôpitaux,
- services tutélares,
- ...

## **LA FONCTION DU DIPLOME**

Le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale permet :

- un statut professionnel : RNCP niveau 3 (nomenclature de 1969)
- l'accès aux autres formations en travail social de niveau 3
- l'accès à un niveau d'études supérieur en travail social, selon des modalités d'admission définies : CAFERUIS – DEMF – MASTER 1 – CAFDES – DEIS (diplômes de travail social).
- l'accès à des formations universitaires diverses.